

RÉSERVE PARLEMENTAIRE 2017

PRÉ-DOSSIER DE DEMANDE

COLLECTIVITÉS LOCALES

Ce pré-dossier est à compléter, accompagné de toute pièce utile au soutien de la demande, et à adresser à la permanence parlementaire de Joël GIRAUD

AVANT LE 31 AOUT 2016.

L'examen de toutes les demandes sera réalisé en septembre pour choisir les collectivités locales et établissements publics retenus, dont le dossier sera proposé à l'Assemblée nationale en octobre, au titre de la réserve parlementaire pour l'année 2017

Le rapporteur du Budget rend sa décision entre fin décembre et début janvier, permettant ainsi le dépôt du dossier de demande de subvention auprès du ministère de l'Intérieur.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

10 avenue de Vallouise
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSEE

tél. 04.92.21.33.81

jgiraud@assemblee-nationale.fr

blog : jgiraud.typepad.fr

Dénomination :

.....

Adresse :

Code postal et commune :

Nom du représentant légal :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Présentation de l'objet de la demande de crédits de la réserve parlementaire
(description du projet d'investissement, de sa mise en œuvre, de ses bénéfices...):

.....

La collectivité a-t-elle déjà bénéficié de la réserve parlementaire ?

Oui Non | Si oui, en quelle(s) année(s) ?

Montant sollicité en 2017:

Montants des subventions sollicitées auprès d'autres organismes :

.....

.....

Montant total HT des travaux d'investissement :

(joindre un budget détaillé estimatif des travaux et un plan de financement prévisionnel faisant apparaître les subventions sollicitées et l'autofinancement)

Fait le, à

Signature